

L'HEURE D'UNE METROPOLE ZÉRO DÉCHET



Nos propositions pour une réduction des déchets sur la Métropole de Lyon

- 1** Mettre en place une pluralité de solutions de gestion des biodéchets adaptées aux différents types d'habitats de la Métropole (dense, pavillonnaire...) ; le compostage de qualité agronomique et de proximité doit être privilégié.
- 2** Mettre en place une tarification incitative : d'abord la redevance spéciale, pour estimer la part professionnelle et clarifier ce que les entreprises produisent; puis progressivement la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) avec une part fixe et une part variable pour une plus grande justice sociale. Le paiement à la levée sera a priori l'option la moins coûteuse à privilégier.
- 3** Allouer 5% du budget de gestion des déchets à la prévention : formation du personnel administratif et des élu.e.s, campagnes de communication régulières, formation à la démarche Zéro Déchet, concours et animations... Montrer les déchets plutôt que de les cacher !
- 4** Fusionner les services Gestion et Prévention de la Métropole : la prévention doit devenir un outil de gestion.
- 5** Avoir une Métropole exemplaire: bannir le plastique à usage unique, systématiser l'éco-conception pour toutes les commandes publiques : cantines, fournitures matérielles, événementiel, construction, informatique...
- 6** Systématiser l'accès à la réparabilité sur l'ensemble du territoire métropolitain : formation des référents dans les structures de proximité tels que les MJC, Centres Sociaux, Maisons de la Métropole, Etablissements scolaires... et déployer les points de collecte type déchèteries inversées ou donneries.
- 7** Encourager et faciliter l'ouverture de commerces « vrac » et de circuits courts sur l'ensemble du territoire : accompagnement sur la recherche de local et de prêt bancaire notamment.
- 8** Prioriser la rénovation thermique des logements directement fournis en chaleur par les incinérateurs pour compenser la diminution de déchets incinérés et préserver une énergie à bas coût.
- 9** Mettre en place un plan de lutte contre le plastique à usage unique : fontaines publiques démultipliées, retour de la consigne du verre et des contenants réutilisables pour la vente à emporter, lancement de « quartiers Zéro Déchet »
- 10** Promouvoir les textiles sanitaires réutilisables : déployer la formation sur les textiles sanitaires réutilisables dans les établissements de petite enfance et diffuser les informations sur les alternatives aux protections périodiques (médecins, centres médicaux, planning familiaux, établissements scolaires, foyers d'accueil etc).